

Sujet : [INTERNET] Fwd: Franck DAVOINELE 16.docx

De : franck davoine <davoine.franck@hotmail.fr>

Date : 16/07/2020 17:51

Pour : "pref-installations-classees@nord.gouv.fr" <pref-installations-classees@nord.gouv.fr>

Monsieur

Veillez trouver ci-joint nos observations pour l'enquête publique concernant le projet d'aménagement d'une station d'épuration à la brasserie 3 monts à St Sylvestre cappel

Cordialement

Mr Davoine Franck

8 bis route de Terdeghem

59114 St Sylvestre cappel

Get [Outlook for Android](#)

From: Jean Davoine <da.jean@hotmail.fr>

Sent: Thursday, July 16, 2020 4:24:49 PM

To: franck davoine <davoine.franck@hotmail.fr>

Subject: RE: Franck DAVOINELE 16.docx

De : franck davoine <davoine.franck@hotmail.fr>

Envoyé : jeudi 16 juillet 2020 15:17

À : Jean Davoine <da.jean@hotmail.fr>

Objet : Franck DAVOINELE 16.docx

Please check the attachment

Shared from WPS Office:

<https://kso.page.link/wps>

Get [Outlook for Android](#)

— Pièces jointes —

Franck DAVOINE.docx

4,8 Mo

Franck DAVOINE

Monsieur le Préfet du Nord

8 bis route de terdeghem

59114 SAINT SYLVESTRE CAPPEL

Lille, le 16 juillet 2020

Objet : Participation à l'enquête publique demandée par la brasserie des 3 Monts à St-Sylvestre-Cappel en vue d'obtenir l'enregistrement de la construction d'une nouvelle station de traitement des eaux résiduaires.

Monsieur le Préfet,

Nous résidons à St-Sylvestre-Cappel depuis 2005 au 8 bis route de Terdeghem sur la parcelle 445.

Par la présente, je confirme les dires de mon voisin, Monsieur Adorni. En effet, ce stockage est une véritable **nuisance visuelle**, s'ajoutant à cela une **nuisance sonore** provoquée par deux compresseurs en activité 24h/24h ainsi que des passages réguliers de camions venant charger/décharger de 5h30 à 23h30 week-end et jours fériés (le week-end de Pâque, de Pentecôte et au 14 juillet).

Je me suis rendu à plusieurs reprises en Mairie afin que Mme Campagne, Maire du village, puisse constater d'elle-même ce préjudice mais celle-ci n'est jamais venue.

Par conséquent, j'ai donc réengagé une procédure judiciaire dont vous trouverez une copie en annexe, à l'encontre de M. Ricourt, propriétaire de la brasserie, déjà condamné pénalement une 1^{ère} fois. À cet effet, Mme le Maire a également été rappelée à l'ordre par la sous-préfecture de Dunkerque afin de faire appliquer le plan local d'urbanisme.

J'espère donc que ce projet sera conforme mais j'émet d'ores et déjà quelques doutes concernant la végétalisation de ladite parcelle 446, celle-ci étant déjà rehaussée de manière irréversible et entièrement macadamisée.

Ci-joint quelques photos prises par un huissier de justice.

Cordialement,

Monsieur DAVOINE





À l'angle droit du bâtiment de la brasserie, je relève la présence d'un spot. Monsieur DAVOINE m'indique que ce dernier éblouit son habitation tôt le matin et le soir, la nuit tombée.















Et le **PREMIER JUILLET DEUX MILLE VINGT**, me suis rendue ce jour à neuf heures vingt, commune de SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL (59114), 8 Bis Route de Terdeghem, et où étant en présence de Monsieur DAVOINE, propriétaire, j'ai procédé aux constatations requises comme suit :

Je me rends à l'étage, dans la chambre de gauche.

La fenêtre est ouverte.

Je constate que le bruit est nettement plus fort que lors de mon précédent passage.

Il est grave et continu.

Je ferme la fenêtre.

Le bruit est légèrement atténué par le double vitrage mais reste audible, grave et continu.